

# LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

www.lequotidiendumedecin.fr

47<sup>e</sup> ANNÉE - 1, RUE AUGUSTINE-VARIOT - CS 80004 - 92245 MALAKOFF CEDEX - TÉL. : 01 73 28 12 70 - ISSN 0399-2659 - CPPAP 0422 T 81257

JEUDI 28 JUIN 2018 - N° 9677

## Agnès Buzyn défend sa « vision moderne de la psychiatrie »

La ministre de la Santé installe ce 28 juin le comité stratégique de la santé mentale et de la psychiatrie. Dans un entretien, elle développe ses priorités pour ce secteur. **p. 6**



SEBASTIEN TOUBON

## 80km/h, fallait-il limiter la vitesse sur les deux voies ?

Oui pour le président de l'ACMF, le Dr Philippe Lauwick, qui défend cette mesure, non pour le député Pierre Morel-A-L'Huissier qui l'attaque devant le Conseil d'État. **Débats p. 9**



AFP

# Revenus : Qui perd ? Qui gagne ?

C'est un bon cru pour les généralistes et un millésime plus inégal pour les autres spécialistes. Les statistiques fiscales de l'UNASA, que révèle « le Quotidien », renvoient à un exercice 2017 ni exécrable, ni exceptionnel, dans la foulée de la nouvelle convention. **p. 2**

● Le C à 25 euros dope les revenus généralistes

● Bénéfices en progression pour 17 spécialités sur 23

● Les techniciens en haut de la pyramide des BNC



PHANIE ET SEBASTIEN TOUBON

## Qui candidate aux expérimentations ?

30 millions d'euros sur la table en 2018 **p. 7**



## Nouvelles obligations d'affichage au cabinet

Des informations tarifaires plus « lisibles et visibles » **p. 5**

## Spécialiste gynécologue Objectif femmes

● Il n'est plus possible d'ignorer les disparités de prise en charge des femmes, notamment les plus fragiles, selon les maternités, ce qui a conduit le Collège national des gynécologues obstétriciens français à préparer un label. La gynécologie-obstétrique se fédère, avec bientôt un congrès commun, Pari(s) santé femmes, et des collaborations interprofessionnelles renforcées, indispensables notamment pour le développement de la chirurgie ambulatoire.

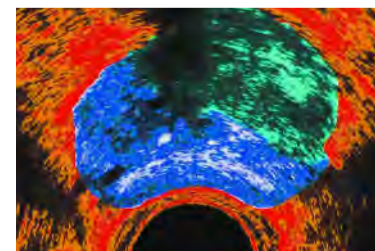
En supplément ou à télécharger sur notre site



## Ophtalmologie La délégation de tâches au top

● En 2018, 60 % des 3 900 ophtalmologistes libéraux pratiquent la délégation de tâches, contre 30 % il y a trois ans. Ces chiffres, présentés par le Syndicat national des ophtalmologistes de France (SNOF), expriment la montée en puissance du travail en équipe au sein de la profession. Dans un cas sur deux, les médecins travaillent avec un ou des orthoptistes, libéraux ou salariés. La délégation de tâches à un paramédical salarié est plus fréquente en secteur II (41 %) qu'en secteur I (26 %). Les spécialistes comptent s'appuyer sur les protocoles de coopération et la télémedecine pour atteindre l'objectif de 80 % de travail aidé en 2025. En jeu, la libération du temps médical - l'ophtalmologiste se recentrant sur les interprétations d'exams et la synthèse - et les conditions de travail. **Lire la suite p. 4**

Avancée dans le cancer de la prostate agressive  
L'enzalutamide allonge la survie sans métastase **p. 7**



Appel de l'AFM-Téléthon sur les thérapies géniques

Il faut relever le défi de la production française **p. 8**

Retrouvez-nous en continu sur [lequotidiendumedecin.fr](http://lequotidiendumedecin.fr)

## VOS BNC À LA LOUPE

Un exercice 2017 **satisfaisant mais pas mirobolant** : le bilan fiscal de l'Union nationale des associations agréées (UNASA), que détaille « le Quotidien », révèle une progression des revenus des généralistes (+3,7%) et – très inégalement – de la majorité des autres spécialités, **dans la foulée de la nouvelle convention médicale**. Les techniciens occupent toujours les premiers rangs dans la hiérarchie des revenus.



# Bon cru pour les généralistes, inégal pour les spécialistes Revenus 2017 : les gagnants et les perdants

Correct mais pas inoubliable : sur 23 spécialités étudiées, 17 affichent une progression (souvent modeste) des revenus imposables en 2017, selon le bilan fiscal des AGA de l'UNASA, que « le Quotidien » s'est procuré.

● Un millésime appréciable pour les généralistes, une année contrastée pour les autres spécialités : selon les données fiscales de l'UNASA\* portant sur des effectifs significatifs de 30 458 médecins libéraux\*\*, 2017 a été un exercice inégal, qui permet tout de même à une majorité de disciplines de gagner un peu de pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation faible. Analyse.

### Généralistes, l'effet 25 euros

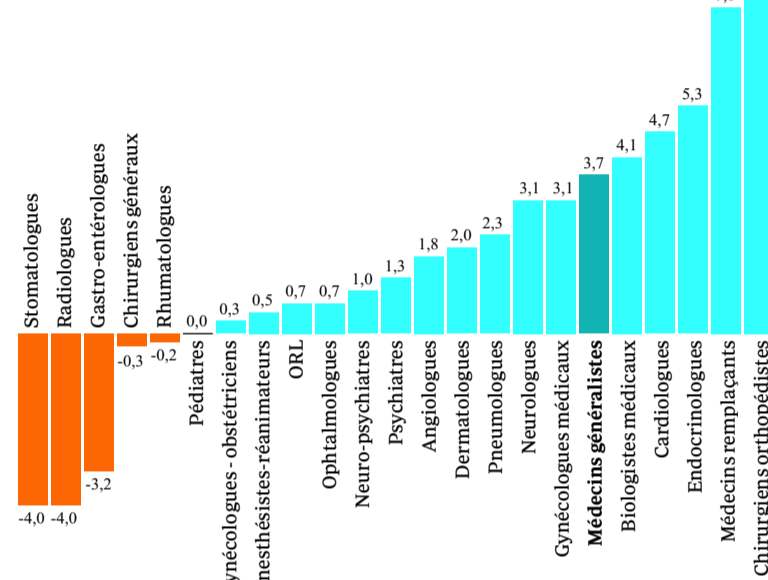
La nouvelle donne tarifaire issue de la convention médicale a permis aux généralistes de terminer l'année sur une note nettement plus favorable que l'exercice précédent. Cela faisait même longtemps que les bénéficiaires des médecins de famille n'avaient pas autant progressé : +3,7% en moyenne pour les 18 247 qui adhèrent à une association de gestion agréée (AGA) de l'UNASA contre à peine 1% pour les mêmes en 2016.

L'embellie était attendue, la CNAM ayant annoncé en janvier une croissance de 3,6% des remboursements de médecine générale sur 2017 – soit une progression deux fois supérieure à 2016 et trois fois plus forte qu'en 2015. La performance résulte avant tout du passage de la consultation de 23 à 25 euros (G) pour les généralistes à tarifs opposables et maîtrisés. Intervenue en mai 2017, cette revalorisation obtenue de haute lutte a donc eu un effet sur huit mois complets. On pouvait en escompter 5 000 à 6 000 euros de plus par praticien sur cette période. Pour ceux qui adhèrent à l'UNASA, c'est plutôt 4 500 euros de recettes supplémentaires qui ont été perçus. Il faut ajouter à cet effet « revalorisé » (incluant aussi la visite et des majorations ciblées) une hausse d'environ 3% de la rémunération sur objectifs (ROSP) perçue en 2017 (pour 2016), soit quelques centaines d'euros supplémentaires en moyenne par omnipraticien.

### Des charges plus raisonnables

D'avantage d'émoluments mais aussi un peu moins de charges ! En 2017, les bénéficiaires des généralistes (+3,7%) ont en effet progressé plus vite que leurs recettes totales (+3%), ce qui atteste d'un reflux du poids des frais sur leur chiffre d'affaires. De fait, le ratio recettes/bénéfices est à la hausse : en 2017, les omnipraticiens ont converti 57,8% de leurs honoraires en résultat contre 57,2% en 2016. Ce léger mieux après cinq ans de glissement incontrôlé sur la pente savonneuse des charges tient sans doute aux augmentations modérées l'an passé des cotisations CARMEF. Mais aussi à un classique phéno-

Évolution des revenus avant impôts des médecins libéraux  
2016/2017 (en %)



mène de ciseau, qui veut qu'après des années médiocres, les organismes sociaux soient moins gourmands avec les indépendants.

### Les spés font le grand écart

Pour les autres spécialistes, le bilan se révèle inégal – et souvent moyen (histogramme détaillé ci-dessus). Certes, six disciplines (hors MG et remplaçants) tirent leur épingle du jeu avec une progression de leur BNC supérieure ou égale à 3%, la palme de l'augmentation revenant aux chirurgiens orthopédistes.

Mais une bonne dizaine de spécialités (cliniques et techniques) voient leurs bénéfices stagner peu ou prou (pédiatres, obstétriciens, anesthésistes, ORL, ophtalmos, etc.) ou même s'éroder pour cinq d'entre elles (stomatologues, radiologues, gastro-entérologues, chirurgiens généraux, rhumatologues).

Pour la plupart des praticiens, on est loin en tout cas des 3,6% de hausse relevés par la CNAM pour les remboursements du poste spécialiste en 2017. À l'époque, la caisse attribuait ce dynamisme aux revalorisations et aux actes techniques. En réalité, l'effet convention a eu des résultats... hétérogènes. Plusieurs spécialités ont tiré profit des nouvelles consultations coordonnées à 30 euros au 1<sup>er</sup> juillet ou de majorations ciblées (cardiologues). Mi-juin, l'activité de chirurgie obstétrique a également été revalorisée avec la majoration du modificateur K pour les praticiens de secteur I et à tarifs maîtrisés.

En revanche, la refonte de la tarification des pédiatres (mai) a produit un effet nul sur les revenus. La situation n'est guère meilleure pour les psychiatres et neuropsychiatres, en dépit du coup de pouce sur la CNPSY (passée à 39 euros à mi-année). Quant aux nouvelles consultations complexes et très complexes, elles ne sont entrées en vigueur qu'en novembre 2017 et restent peu utilisées, selon un premier bilan conventionnel. Enfin, le dernier

observatoire tarifaire des pratiques faisait état d'un « recul » du taux de dépassements d'honoraires en 2017 (-0,3 point au premier semestre), dans la foulée de la mise en place de la nouvelle option de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM et OPTAM-CO).

### Qui sauve son pouvoir d'achat ?

Sur quinze ans, le contraste reste saisissant entre techniciens et cliniciens. À la lumière du bilan de l'UNASA depuis 2003, la plupart des disciplines techniques voient la courbe de leurs résultats évoluer plusieurs points au-dessus de l'inflation – hormis anesthésie-réa et obstétrique. En revanche, la situation est moins enviable pour les pédiatres, rhumatologues, neuropsychiatres ou ORL, et dans une certaine mesure pour les dermatologues et les généralistes. Et c'est sans parler des MEP (acupuncteurs ou homéopathes) qui ne parviennent pas à défendre leur pouvoir d'achat.

Paul Bretagne et Cyrille Dupuis

\* Union nationale des associations agréées

« La baisse des revenus des radiologues (-4%) n'est pas une surprise : cela fait plusieurs années que c'est le cas ! C'est la suite logique des décotes tarifaires imposées par la CNAM depuis dix ans, couplées à une hausse des charges, notamment salariales. Cela n'est pas sans conséquence : un chiffre d'affaires en baisse limite les capacités d'investissement du médecin radiologue, qui va moins renouveler ses équipements. »

Dr Jean-Philippe Masson  
Président de la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR)

## Les techniciens dominent nettement la pyramide des revenus, comme d'habitude

● La bonne année réalisée l'an passé par les généralistes (+3,7%) ne leur a pas fait gagner grand-chose dans la hiérarchie des revenus des médecins libéraux.

Selon les statistiques 2017 de l'UNASA, les généralistes affiliés à ces AGA ont réalisé un chiffre d'affaires de 152 661 euros pour un bénéfice imposable de 88 277 euros. Cela situe le généraliste au milieu de la pyramide des revenus de médecins libéraux. Il est au-dessus de ses confrères cliniciens rhumato, dermatos (81,6 K€), gynécos médicaux (76,4 K€), pédiatres (71,8 K€), psychiatres (67,4 K€) ou endocrinologues (55,1 K€). Autant de spécialistes qui, en libéral, gagnent moins qu'un généraliste en moyenne.

En revanche, un écart significatif de revenus persiste avec les spécialités à dominante technique qui campent presque toutes au-dessus des 100 000 euros de bénéfice annuel. Si l'on excepte les obstétriciens (97,2 K€), c'est le cas des pneumologues (103,8 K€), ORL (106 K€), radiologues (108,4 K€), gastro-entérologues (120,5 K€), cardiologues (126,6 K€), chirurgiens généraux (136,2 K€), ophtalmologistes (151,9 K€) et anesthésistes (167 K€). Entre l'endocrinologue, au bas de l'échelle, et l'anesthésiste, les revenus moyens vont donc du simple au triple...

Attention cependant : les BNC issus des AGA sont traditionnellement légèrement supérieurs aux résultats de l'ensemble de la profession. Il s'agit également de revenus moyens. Ainsi, pour les généralistes,

le quart le moins fortuné de la profession émarge à un niveau de bénéfice (38 K€) proche de la moyenne des kinés (40 K€) et inférieur à celle de l'infirmière libérale (45 K€). Inversement, le quart le mieux loti (152 K€) gagne autant que la moyenne des ophtalmologistes.

P. B.

### Palmarès des revenus

(en euros)	
Anesthésistes-réanimateurs	167 090
Chirurgiens orthopédistes	153 864
Ophthalmologues	151 931
Chirurgiens généraux	136 257
Cardiologues	126 603
Gastro-entérologues	120 512
Stomatologues	113 542
Radiologues	108 477
ORL	106 220
Pneumologues	103 820
Angiologues	101 891
Gynécologues-obstétriciens	97 242
Neurologues	93 439
<b>Médecins généralistes</b>	<b>88 277</b>
Rhumatologues	85 027
Dermatologues	81 617
Gynécologues médicaux	76 472
Pédiatres	71 827
Biologistes médicaux	71 716
Neuro-psychiatres	67 464
Psychiatres	67 418
Endocrinologues	55 169
Médecins remplaçants	54 157

« La seule explication à cette hausse (+8,2%), c'est qu'un certain nombre de chirurgiens orthopédistes ont signé la nouvelle option de pratique tarifaire maîtrisée (OPTAM-CO). En entrant dans cette option, le médecin de secteur II voit ses dépassements modulés mais il peut appliquer le modificateur K à 20%. Sachant que les complémentaires prennent mieux en charge les dépassements des praticiens dans l'OPTAM, on peut penser que les patients vont plus volontiers voir ceux-ci... »

Dr Xavier Gouyou-Beauchamps  
Membre du bureau du Syndicat national des chirurgiens orthopédistes (SNCO)

« C'est enfin un signal positif pour la médecine générale. Cette hausse des revenus (+3,7%) est surtout liée au passage du C à 25 euros en 2017. Après une stagnation en 2016 et des baisses lors des exercices précédents, on commence à avoir les fruits de la dernière convention. Il faudra attendre fin 2018 pour mesurer les effets des nouveaux forfaits sur une année pleine. Nous saurons alors si l'objectif de revaloriser la médecine générale par rapport aux spécialités d'organe est atteint. »

Dr Margot Bayart  
Première vice-présidente de MG France

## Béchir Chebbah, président de l'UNASA « 2 à 3 % pour beaucoup de disciplines, ce n'est pas si mal... »

### Entretien



Pour le président de l'Union nationale des associations agréées (UNASA), le millésime 2017 n'est pas mauvais, dans un contexte de très faible inflation (1%).

**LE QUOTIDIEN : Quel constat général peut-on tirer de l'année 2017 pour les médecins libéraux ?**

**BECHIR CHEBBAH :** Elle n'a pas été mauvaise car, pour la grande majorité des spécialités, on constate une évolution positive du chiffre d'affaires et des résultats. Même si cela reste souvent modeste, 2 à 3 % pour beaucoup de disciplines, ce n'est pas si mal dans un contexte de quasi-absence d'inflation.

Il y a quand même quelques mauvaises surprises. Les gynécologues-obstétriciens ou les pédiatres par exemple [dont le revenu stagne NDLR], et les médecins à expertise particulière, tels les homéopathes (-3%), sont plus à la peine.

En regard, l'activité chirurgicale tire mieux son épingle du jeu, de même que quelques autres disciplines techniques qui font grimper les revenus. Enfin, pour les généralistes, l'année est bonne du fait de l'entrée en vigueur du C à 25 euros. Leurs résultats progressent d'ailleurs plus vite que leurs chiffres d'affaires, ce qui est souvent le cas l'année où se produit une croissance forte des recettes.

**Les revenus des médecins sont-ils sensibles à la reprise de la croissance économique ?**

Des trois catégories de professions libérales, les métiers de santé sont ceux dont l'activité est la moins liée à la conjoncture. En 2017, les revenus des administrateurs judiciaires, par exemple, sont en baisse, car ils évoluent toujours à rebours des cycles économiques. Les services aux entreprises ou aux particuliers au contraire, ceux des notaires, des architectes ou des géomètres sont très liés à la croissance du secteur immobilier.

En revanche, les résultats financiers du secteur de la santé - médecins et paramédicaux - ont moins de liens directs avec l'activité économique. *A priori*, leurs revenus dépendent davantage des pathologies, des épidémies, du vieillissement, en tout cas pour tout ce qui est pris en charge par la Sécurité sociale et les mutuelles. Cette déconnexion de l'évolution du reste de l'économie touche moins certaines professions de santé mal remboursées comme les orthodontistes - qui font 4 % de progression cette année - ou les chirurgiens plasticiens (+10%).

**Sur le plan fiscal, le prélèvement à la source, qui entre en vigueur l'année prochaine est-il une bonne affaire pour les professions libérales ?**

Oui bien sûr, comme pour l'ensemble des contribuables, d'ailleurs. En tout cas pour l'exercice en cours, puisque l'État va abandonner la perception des impôts sur 2018. Les libéraux vont bénéficier de cette remise de dette, même si cela ne sera pas très visible sur leur trésorerie. Pour le

reste, il y aura peu de changement en 2019, si ce n'est qu'ils vont payer leurs impôts sous forme d'acomptes.

**Compte tenu des incitations fiscales, positives, puis négatives, à adhérer à une association de gestion agréée, existe-t-il**

**encore des libéraux qui ne sont pas affiliés à une AGA ?**

Plus beaucoup ! Quand on regarde les statistiques, 92 % des professions libérales adhèrent à une AGA. Ceux qui s'abstiennent correspondent sans doute à ceux qui démarrent leur activité, qui sont en

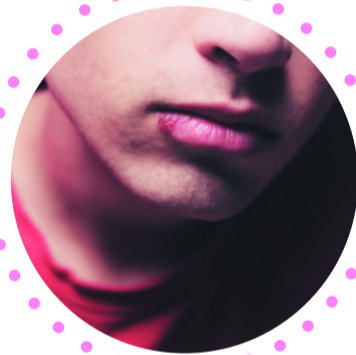
déficit ou qui ignorent la nécessité d'adhérer. Parmi les indépendants, on constate donc un taux d'adhésion très fort, proche de celui des agriculteurs, bien plus élevé que chez les commerçants.

Propos recueillis par Paul Bretagne

**Dakin**  
Cooper®  
stabilisé

## LE CHOIX D'UN ANTISEPTIQUE POLYVALENT

ANTISEPSIE  
Plaies  
Peau & Muqueuses\*



250 ml  
Remboursé  
à 30%

Solution d'hypochlorite  
de sodium à 0,5%

- Pour toutes les plaies traumatiques et infectieuses
- Bonne tolérance, y compris sur les muqueuses (sauf l'œil) <sup>2/3/4</sup>
- Pour toute la famille, à tout âge
- Large spectre d'activité : bactéricide, virucide, fongicide

Spécialité  
recommandée  
en cas  
d'Accident  
d'Exposition  
au Sang <sup>1</sup>

Place du Dakin Cooper® stabilisé dans la stratégie thérapeutique : « Sur peau lésée, cette spécialité a une place limitée dans la stratégie thérapeutique qui repose sur les soins quotidiens à l'eau et au savon ordinaire. Sur peau saine, les antiseptiques en solution alcoolique, povidone iodé alcoolique ou chlorhexidine alcoolique, doivent être privilégiés par rapport aux solutions aqueuses ou faiblement alcooliques, excepté chez l'enfant de moins de 30 mois où DAKIN peut être utilisé en première intention. DAKIN a une place importante dans la prise en charge des accidents d'exposition au sang » HAS - Commission de la Transparence - Avis du 19 février 2014.

\*sauf l'œil

(1) DGS. Guide de prévention des infections liées aux soins en chirurgie dentaire et en stomatologie. Juillet 2006. - (2) Étude Cooper : Détermination de l'indice d'irritation cutanée primaire de Dakin Cooper® stabilisé - Avril 1988 - (3) Étude Cooper : Appréciation de l'agressivité superficielle cutanée par applications itératives - Juin 1987 - (4) J.-C. Colau - Étude de l'acceptabilité cutanéomuqueuse après application de Dakin Cooper® stabilisé - Juin 1988.

Pour un accès aux mentions légales obligatoires, connectez-vous sur <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>.  
Visa n°17/01/64176064/PM/004

\*\* Statistiques établies sur la base de 529 anesthésistes-réanimateurs, 377 angiologues, 103 biologistes médicaux, 992 cardiologues, 852 chirurgiens généraux, 218 chirurgiens orthopédistes, 756 dermatologues, 171 endocrinologues, 416 gastro-entérologues, 404 gynécologues médicaux, 876 gynécologues-obstétriciens, 18247 médecins généralistes, 166 neurologues, 555 neuropsychiatres, 1071 ophtalmologistes, 484 ORL, 784 pédiatres, 254 pneumologues, 1222 psychiatres, 560 radiologues, 475 rhumatologues, 168 stomatologues et 2048 remplaçants. « Le Quotidien » a écarté les spécialités dont les effectifs affiliés à l'UNASA n'étaient pas assez significatifs.